

PEISEY-NANCROIX Le Nant Bénin et le Ponthurin sont convoités par les investisseurs privés

Micro-centrales : on fait le point sur les projets en cours

Trois projets de micro-centrales sont toujours en cours de réflexion sur la commune de Peisey : un sur le Nant Bénin, deux autres sur le Ponthurin. La commune persiste, l'association Nant Sauvage résiste.

■ Le Nant Bénin :

Des trois projets, c'est celui qui cristallise le plus les tensions entre la mairie et l'association Nant Sauvage, qui déplore l'aménagement d'un torrent labellisé en 2017 et craint l'impact négatif sur la faune, tout en contestant les montants des retombées économiques du projet pour la commune. Il y a un an, l'association avait d'ailleurs lancé une pétition qui avait recueilli plus de 10 000 signatures. Sachant que Peisey compte à peine plus de 600 âmes, l'hostilité envers la micro-centrale du Nant Bénin dépasse largement le territoire.

C'est la société GEG (Gaz électricité de Grenoble) qui voulait aménager le cours d'eau mais, face à la polémique de plus en plus forte pour un projet somme toute modeste, et face aux exigences particulières de la MRAE (Missions régionales d'autorité environnementale), l'entreprise n'a pas voulu prendre le risque de ternir son image et a décidé de le suspendre en laissant survenir un refus administratif tacite.

Nant Sauvage a donc gagné une bataille, mais pas la guerre. En effet, une enquête publique a été lancée l'été dernier



Les projets du Nant Bénin et du Ponthurin sont fortement liés puisqu'issus d'un même appel à manifestation d'intérêt restreint lancé par la commune de Peisey-Nancroix. Photo archives Le DL

concernant l'aménagement du Ponthurin (voir plus loin). Au fil de l'enquête, le commissaire affirme, cette fois à propos du Nant Bénin : "J'ai tout de même obtenu des déclarations du maire confirmant que le conseil municipal n'a pas renoncé au projet [...] qui n'est donc que différé, mais qu'il ne sera pas réactivé durant le présent mandat municipal (qui s'achève en mars prochain)." Ce même commissaire ajoute malgré tout : "Il semble [...] que le projet sur le Nant Bénin

ne serait pas justifié sur les plans économiques et environnementaux et que la mairie pourrait alors y renoncer définitivement et publiquement."

■ Le Ponthurin :

Comme nous l'évoquions plus haut, une enquête publique a été lancée sur l'aménagement de ce cours d'eau entre le 3 juin et le 3 juillet 2019. Elle concerne, là aussi, un projet de la société GEG. Le rapport du commissaire est tom-

bé le 15 juillet : avis favorable. Il écrit : "Sur les plans technique, économique, social et environnemental, le projet me paraît raisonnable et bien étudié. Il a fait l'objet d'adaptations successives en réponse aux demandes du territoire (élus et habitants) et des services publics. [...] Au titre des avantages, on retiendra évidemment la contribution, essentielle dans le projet national, au relais des énergies fossile et nucléaire, ici par la production d'hydroélectricité.

Même s'il s'agit d'une micro-centrale, elle produirait l'équivalent de la consommation annuelle de 2800 foyers, soit près de cinq fois la population de Peisey-Nancroix."

Cet avis a fait bondir Gérard Merle, membre de l'association Nant Sauvage : « Je ne suis pas étonné par ces conclusions, une enquête publique aboutie toujours à un avis favorable ou, au mieux, à un report du projet. En revanche, ce qui m'énerve, c'est qu'il a été rendu alors que la population refuse massivement l'aménagement du Ponthurin et que le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et la Mission régionale d'autorité environnementale ont émis un avis ultra-défavorable ».

Là où ça se complique, c'est qu'entre-temps un opérateur, AKUO Energy, a lancé une autre procédure administrative pour l'exploitation du même torrent, mais cette fois par la voie d'une concession d'État. Cet autre projet viendrait donc en concurrence avec celui soumis à l'enquête publique (celui de GEG) et le préfet devra probablement arbitrer entre les deux pétitionnaires.

Julien LEGRAND

L'association Nant Sauvage organise une conférence sur la biodiversité, le 19 octobre, à la salle des fêtes d'Aime. Le naturaliste Gilbert Cochet sera présent et l'association devrait diffuser les premiers extraits d'un film qu'elle a tourné sur le Nant Bénin.